


## Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Bourgogne Grand Chalons territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

### Description générale du territoire :

<p>Structure porteuse :</p> <p>Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro déchet : <input checked="" type="checkbox"/>oui <input type="checkbox"/>non</p> <p>Nom et fonction du porteur de projet : RIEUTORT Isabelle, responsable plans d'actions DD</p> <p>Population : 105 164 habitants / 38 communes</p>	<p>Région : Bourgogne Département : Saône et Loire</p> 
--	---



LE GRAND CHALONS, TERRITOIRE ZERO GASPILLAGE ZERO DECHET

### Description générale et objectifs :

La nouvelle stratégie environnement & développement durable du Grand Chalon, adoptée en Conseil Communautaire le 8 octobre 2015, précise les perspectives d'actions pour les années à venir, notamment dans le domaine de la gestion des déchets. Les objectifs que se fixe la collectivité sont d'atteindre et de dépasser les objectifs du programme national de prévention des déchets (2014-2020) et de la loi de transition énergétique pour une croissance verte :

- Réduire d'au moins de 10 % du poids total des déchets ménagers et assimilés pris en charge par la collectivité entre 2010 et 2020.
- Réduire d'au moins de 30 % la quantité de déchets enfouis entre 2010 et 2020, puis de 50 % en 2025 et atteindre un taux de valorisation matière des déchets d'au moins 55 % en 2020, puis 65 % en 2025.
- Atteindre 70 % de réemploi ou de recyclage des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers dont la collectivité est maître d'ouvrage.
- Réduire de 30 % les consommations de papier des collectivités du territoire d'ici 2020.
- Réduire et augmenter la part de tri des déchets des activités économiques du territoire.

A ces objectifs quantitatifs s'ajoutent la réduction de l'emploi de produits dangereux ou nocifs.

### Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont en œuvre ou en projet sur le territoire :

- L'écologie industrielle et territoriale (synergie d'acteurs, nouvelles filières de recyclage : isolant issu du carton, injection de plastiques durs en plasturgie...);
- L'approvisionnement durable (intégration de clauses dans les marchés publics, utilisation de produits éco-labellisés...);
- L'éco-conception (optimisation des process...);
- L'économie de la fonctionnalité (développement d'une bricothèque, mutualisation d'équipements...);
- La consommation responsable (réduction du gaspillage alimentaire, soutien aux circuits courts...);
- L'allongement de la durée d'usage (impression 3D / Fablab, valorisation des métiers de la réparation...);
- Le recyclage (extension des consignes de tri, chantiers propres...) et la valorisation (récupération du bois brut pour les chaufferies bois, méthanisation, compostage...).

Le Grand Chalon se veut initiateur de synergies d'acteurs, et met tout en œuvre pour les pérenniser. La responsabilité première de la collectivité est de favoriser l'innovation, la mise en œuvre et la valorisation des initiatives locales. La collectivité territoriale reste la mieux placée pour endosser ce rôle d'encouragement et d'animation. Les objectifs seront atteints uniquement par la mobilisation des acteurs et des partenaires du territoire, dans une démarche intégrée et transversale.

Chaque acteur, partenaire ou relais du territoire sera invité à se positionner pour engager des actions en s'intégrant dans une dynamique collective et territoriale.

### Contact :

Isabelle RIEUTORT, responsable des plans d'actions Développement Durable

Tél. : 03 85 43 37 65 / Email : [isabelle.rieutort@legrandchalon.fr](mailto:isabelle.rieutort@legrandchalon.fr)

Site Internet : <http://www.legrandchalon.fr/>

